

Diapositive 1



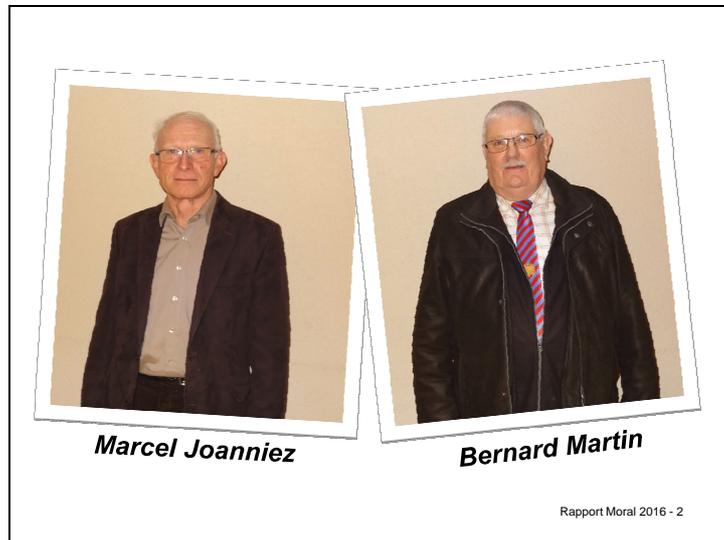
Monsieur le Directeur de la caisse centrale,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Diapositive 2



Je ne peux pas débiter ce rapport moral sans évoquer la disparition brutale et récente de nos deux amis, Marcel JOANNIEZ et Bernard MARTIN.

Ils possédaient en commun de grandes qualités humaines reconnues par tous.

Ils se sont investis dans leur fonction d'administrateur MSAB et ont porté haut les valeurs de notre institution.

Je les remercie de tout ce qu'ils ont fait pour nous tous.

Nous nous associons à l'immense peine des membres de leur famille et la partageons.

Je vous demande de les applaudir pour leur rendre hommage.

Diapositive 3



Cette Assemblée générale se déroule dans une période électorale, ce qui explique que cette année encore, Mme la Préfète ne participera pas à nos travaux.

Cette année, nous avons voulu mettre en avant la priorité de notre plan d'Action Sanitaire et Sociale qui est l'accompagnement des actifs en difficulté par la présentation du film « OSER ! La MSA à vos cotés ». Je vous le présenterai tout à l'heure.

Mon intervention s'articulera autour de 5 points principaux :

- **La crise agricole,**
- **La mutualisation de proximité,**
- **La vie mutualiste,**
- **Les actions en santé et sécurité au travail,**
- **Les évolutions législatives.**

Diapositive 4



1) La crise agricole

Je voudrais d'abord évoquer la crise agricole sans précédent que l'agriculture bourguignonne a subi en 2016 et continue d'ailleurs de subir. Toutes les filières sont touchées.

Nous aurions tellement besoin d'une année correcte qui redonnerait au moins du baume au cœur à chacun d'entre nous même si elle ne nous permettra pas de compenser les pertes accumulées.

Malheureusement les cours et les conditions météo ne nous sont pour l'instant pas favorables.

L'ensemble des acteurs du monde agricole (OPA, services de l'Etat, Conseil départemental et régional...) ont pris conscience de l'ampleur des difficultés et ont affiché leur volonté de travailler conjointement dans les 4 départements pour accompagner au mieux celles et ceux qui sont les plus fragilisés.

Nous sommes sollicités dans les différentes structures d'accompagnement (je pense notamment à Réagir 89, Agri-solidarité en 71, Aid'Agri 58 et Faire face ensemble en 21).

C'est la marque d'une reconnaissance de notre savoir faire dans le traitement des dossiers mais aussi dans l'approche humaine des situations.

Les éléments indispensables qui doivent guider toutes nos démarches sont la confidentialité et la discrétion.

Diapositive 5

	21	58	71	89	MSAB
Les mesures spécifiques 2016					
. 1 496 000 € pour les prises en charge partielle de cotisations					
1 ^{ère} enveloppe filière élevage <i>(arrêté du 26 février 2016)</i>	238 000	215 000	629 000	184 000	1 266 000
2 ^{ème} enveloppe critères généraux <i>(arrêté du 26 mai 2016)</i>	70 000	31 000	74 000	55 000	230 000
Total enveloppes	308 000	246 000	703 000	239 000	1 496 000
Nb de dossiers présentés en CRA	260	215	441	120	1036
Nb de dossiers avec PEC accordée	177	163	278	80	698
Total utilisation	377 110	375 350	567 720	175 820	1 496 000
Moyenne PEC par dossier	2 130,56	2 302,76	2 042,16	2 197,75	2 143,27

Rapport Moral 2016 - 5

En ce qui concerne nos mesures spécifiques :

En 2016 :

a) Notre enveloppe de prises en charge partielle de cotisations s'élève à 1 496 000 €

Elle a été répartie très tôt dans l'année et beaucoup trop ciblée par production sans tenir compte des événements intervenus ensuite. Elle ne nous laisse pas assez de liberté pour traiter les demandes.

Pour autant, nous traitons les dossiers difficiles débiteurs ou non de cotisations quelles que soient les productions.

Au niveau national comme en Bourgogne, plus de 35 % de nos cotisants (7 719) ont déclaré moins de 4 248 € de revenus en 2016 et les chiffres, cette année, vont encore se dégrader compte tenu de la récolte très mauvaise l'année dernière.

Les exploitants concernés avaient la possibilité de demander à titre exceptionnel le calcul de leurs cotisations sur l'année n-1.

1 260 ont pu en bénéficier pour un gain moyen par exploitant de 1 527 € (montant total 1 923 770 €).

Ils ont pu également reporter le paiement de leurs cotisations jusqu'au 30 juin 2017 ou les étaler sur 3 ans.

Diapositive 6

Les mesures spécifiques 2016



. Échéanciers de paiement pour un montant de **9 millions d'€**

. **450 000 €** d'aides exceptionnelles pour les familles et actifs suivis par le service social

Rapport Moral 2016 - 6

b) Les échéanciers de paiement au nombre de 1 635 pour un montant total de 9 millions d'euros.

c) Sans oublier une enveloppe de 450 000 euros (+ de 1 500 aides financières exceptionnelles d'un montant de 300 euros chacune) redirigée vers les familles dont les enfants sont inscrits à la MSA et vers les actifs (salariés et non salariés) suivis par notre service social. Cet accompagnement est une mission ô combien importante mais souvent méconnue.

Diapositive 7

Les mesures spécifiques 2017

- . Reconduction de l'option N-1 à titre dérogatoire pour les revenus inférieurs à 11 % du plafond SS

- . Rendez-vous Prestations

- . Échéanciers de paiement

- . **172 000 €** pour financer l'aide au répit



Rapport Moral 2016 - 7

Pour 2017 :

a) La possibilité d'opter pour l'année N à titre dérogatoire pour les revenus inférieurs à 11 % du plafond de la sécurité sociale (4 315 €) est reconduite, mais il faut que la moyenne des 2 dernières années soit inférieure à ce montant.

b) Les rendez-vous prestations. Organisés depuis plusieurs années par la MSA, ils permettent de faire un tour d'horizon complet de la situation sociale et le point sur les droits des personnes. Des rendez-vous prestations spécifiques seront désormais proposés aux actifs agricoles en situation de fragilité. Les dispositifs comme les délais de paiement ou la prise en charge des cotisations, le cumul emploi-retraite, la retraite progressive, la formation professionnelle et l'aide à la reconversion y seront abordés.

c) Nous proposons également les échéanciers de paiement.

d) L'aide au répit pour lutter contre l'épuisement professionnel, une des mesures du « pacte gouvernemental de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles ».

Le programme « se faire remplacer pour souffler » est doté d'une enveloppe de 4 millions d'euros dont 172 000 euros pour la Bourgogne. Une somme qui permet de financer, sans conditions de ressources, un remplacement temporaire pour les agriculteurs en situation d'épuisement professionnel.

Selon les situations, la prise en charge peut aller jusqu'à 100% et jusqu'à 10 jours pour certains projets, avec possibilité de renouvellement.

Diapositive 8

Les mesures spécifiques 2017

Pass'AGRI PASSER LE CAP DES CRISES AGRICOLES AVEC LA MSA
UN GUIDE EN LIGNE POUR CONNAÎTRE LES AIDES PROPOSÉES POUR VOTRE MSA

MON ACTIVITE PRO
Dans le respect de la réglementation, la MSA peut agir sur vos cotisations sociales au profit de votre employeur, pour aider dans un besoin de trésorerie et pour contribuer à la pérennité de l'exploitation.

MES DROITS
En cas de crise de vos revenus due à une crise, votre situation change, vous êtes peut-être livré à de nouvelles contraintes sociales.

MES PROJETS
La MSA propose aussi, pour vous sortir de crise, en vous montrant les moyens de faire le point sur vos compétences et pour vous conseiller sur votre avenir professionnel.

MES SOUTIENS
Les situations de crise peuvent entraîner des conséquences psychologiques fortes. La MSA est mobilisée pour prévenir les situations de stress, de dépression voire de suicide.

ACCOMPAGNEMENT RESEAUX d'APPUI MEDIATION SUIVI

CHOOSEZ UNE AUTRE MSA

Rapport Moral 2016 - 8

e) Pour orienter ses adhérents en difficulté vers les aides auxquelles ils peuvent prétendre, la MSA Bourgogne a mis en ligne sur internet depuis décembre 2016, « Pass'Agri ».

Il s'agit d'un guide pour « passer le cap des crises agricoles qui recense les dispositifs proposés par la MSA ainsi que ceux proposés par les réseaux de soutien.

Pass'Agri comporte 4 chapitres d'ordre pratique et concret : « mon activité professionnelle » ; « mes soutiens » ; « mes droits » « mes projets » et est consultable sur le site de la MSA.

Diapositive 9



2) Les mutualisations de proximité

Le dossier avance avec nos collègues de Franche Comté.

Le projet, après avoir recueilli l'avis des instances du personnel des 2 caisses, a été voté par les 2 conseils d'administration.

Il est maintenant dans sa phase opérationnelle (répartition précise des activités entre les 2 caisses, formation des salariés à leur nouvelle fonction.....) + de 30 % des activités de production vont être mutualisées, ce qui nécessite des changements importants.

Diapositive 10

**La mutualisation
de proximité**



- . **Maintien de l'activité sur les 7 sites de production**
- . **Pas de mobilité géographique**

Rapport Moral 2016 - 10

Ce projet respecte les engagements pris par les 2 conseils à savoir : maintien de l'activité sur les 7 sites de production et pas de mobilité géographique imposée.

Je voudrais saluer les salariés de la caisse qui, après avoir vécu la vaste réorganisation lors de la fusion, vont être de nouveau confrontés à de nouvelles évolutions.

Néanmoins, je pense qu'ils ont bien compris les enjeux à savoir le maintien de notre régime de protection sociale.

Je suis persuadé qu'à terme, cette opération permettra d'améliorer la qualité de service auprès de nos ressortissants et la préservation de la proximité même si le temps de la mise en place entrainera temporairement du retard dans les services.

Pour faire face aux contraintes en termes de moyens humains, nous allons devoir également nous engager dans le développement des téléservices qui sont devenus une nécessité incontournable liée à l'évolution technologique de notre société. Pour autant nous devons rester vigilants à toujours préserver notre rôle de facilitateur pour ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas prendre le virage du numérique. Cette orientation ne doit pas reposer uniquement sur les salariés de la caisse, nous les élus locaux avons également un véritable rôle à jouer.

Diapositive 11



3) La vie mutualiste

Diapositive 12

Les actions de terrain

- . **120 actions** sur 38 échelons
- . + de **650 délégués** impliqués
- . Près de **3 000 participants**
- . Plus de **100 articles** de presse



Rapport Moral 2016 - 12

En 2016 :

- 120 actions menées sur l'ensemble des 38 échelons locaux (dont 20 instants santé) ;
- Plus de 650 délégués se sont impliqués sur l'ensemble de ces actions ;
- Près de 3 000 participants à ces actions (sans compter les instants santé) ;
- Plus de 100 articles de presse ont été publiés (sur le site internet de la caisse ou dans la presse locale).

Diapositive 13

Les actions de terrain

Quelques exemples...



- . En 21 : conférences débats sur le stress
- . En 58 : spectacle pour récolter des fonds
- . En 71 : prévention accidents domestiques enfants
- . En 89 : réunion d'info sur Parkinson

Rapport Moral 2016 - 13

Quelques exemples :

- En 21 : 2 conférences débats animées par une sophrologue et un naturopathe sur le thème du stress.
- En 58 : Spectacle de l'humoriste Paulo pour récolter des fonds pour la recherche contre la Maladie de Pick.
- En 71 : Prévention des accidents domestiques enfants, 4 séances à l'école de Champgrenon à Charnay les Macon. Face au succès, des séances se mettent en place également dans d'autres écoles.
- En 89 : Réunion gratuite d'information sur la maladie de Parkinson à Courson les Carrières

Nos animateurs sont également référents sur 3 thèmes :

- **Le dos : mode d'emploi,**
- **Les accidents domestiques,**
- **L'initiation informatique.**

En 2016, le service Vie Institutionnelle a ainsi organisé 36 formations à destination des élus, des particuliers, des exploitants et des entreprises afin de faire découvrir le site internet de la MSA Bourgogne, l'espace privé et les différents téléservices. Ce sont près de 600 personnes qui ont pu bénéficier de cette formation.

N'hésitez pas à contacter les animateurs pour plus d'informations.

Les coordonnées des présidents d'échelons locaux ont été envoyées à l'ensemble des mairies bourguignonnes (mars 2016).

Je suis très attaché à l'animation des échelons locaux.
Je veux remercier Valérie BONNETAIN, notre responsable VI et son équipe pour l'excellent travail réalisé tout au long de cette année.

Dans cette période difficile que nous traversons, au delà des actions, vous devez être vigilants et bien jouer votre rôle de veille et d'alerte sur vos territoires.

En 2017, la MSA Bourgogne va continuer à développer son réseau de bénévoles, qui pourront également accompagner les exploitants agricoles en difficulté.

Ce réseau, constitué en Saône-et-Loire, sera déployé, dès cette année, en Côte-d'Or.

Une vingtaine de personnes volontaires, connaissant bien le monde agricole, ont déjà été recrutées.

Après une formation adaptée, elles seront les garants du suivi du plan d'accompagnement, grâce au lien privilégié qu'elles entretiendront avec la personne ou les personnes qu'elles suivront. Leur intervention sera un relais de l'action des techniciens de la MSA qui gèrent simultanément de nombreux cas, dans une approche professionnelle.

Diapositive 14



4) L'activité SST

La SST constitue un pan d'activité de plus en plus important pour la MSA de Bourgogne, au regard notamment de la concrétisation des actions de prévention à destination de nos populations salariés et non salariés.

Le champ d'activité de la SST est couvert par une équipe pluridisciplinaire de 11 médecins du travail, 5 infirmiers, 12 conseillers en prévention et 12 assistantes administratives.

Diapositive 15

L'activité SST



- . **17 300** personnes convoquées en suivi médical individuel
- . **580** interventions des médecins et infirmiers en milieu du travail
- . **1 000** actions individuelles et collectives par les conseillers en prévention pour les exploitants agricoles, les entreprises et les établissements de formation

Rapport Moral 2016 - 15

L'activité s'est traduite par les convocations en suivi médical individuel de 17 300 personnes, conclues par la déclaration de 128 inaptitudes, soit une stabilité par rapport aux exercices précédents.

Parallèlement, les médecins et infirmiers ont réalisé plus de 580 participations à des actions en milieu du travail.

Dans ce domaine, les conseillers en prévention ont réalisé près de 1 000 actions individuelles et collectives pour les exploitants agricoles, les entreprises employeuses de main-d'œuvre et les établissements de formation bourguignons.

Diapositive 16

Les actions SST

- . **427** interventions en entreprises
- . **74** actions d'accompagnement des entreprises avec les dispositifs financiers
- . **82** réunions légales (CHSCT, CPHSCT)
- . **68** enquêtes (AT, MP, Phyt'attitude, Zoonoses...)
- . **183** actions de formation à destination des apprenants et des professionnels (risques professionnels, utilisation de la tronçonneuse en sécurité, travail en sécurité avec les animaux, prévention du risque chimique...)



Rapport Moral 2016 - 16

Pour les principales actions, nous trouvons :

- Les interventions en entreprise : 427 actions
 - L'accompagnement des entreprises avec les dispositifs financiers : 74 actions
 - La participation aux réunions légales (CHSCT, CPHSCT) : 82 actions
 - Les différentes enquêtes (AT, MP, Phyt'attitude, Zoonoses...) : 68 actions
 - et enfin les formations à destination des apprenants et des professionnels: 183 actions
 - dont la moitié environ sur les risques professionnels et leur évaluation : 80 actions
 - l'utilisation de la tronçonneuse en sécurité (élèves et exploitants via l'échelon local) : 27 actions
 - le travail en sécurité avec les animaux : 18 actions
 - la prévention du risque chimique (via certyphyto) : 14 actions
- pour ne citer que les plus nombreuses.

Diapositive 17

Les axes du plan quinquennal SST

- . Risque animal
- . Risque chimique
- . Risque machines et chutes de hauteur
- . Risques psychosociaux
- . Troubles musculosquelettiques
- . Préservation de l'employabilité

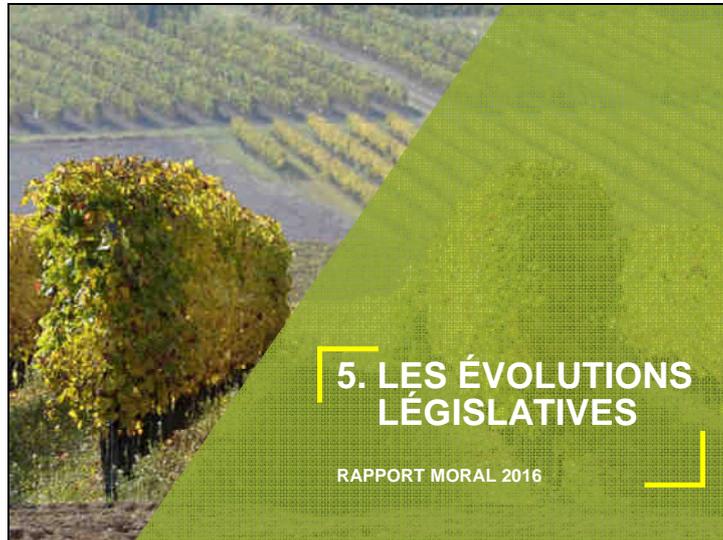


Rapport Moral 2016 - 17

Ces actions ont été conduites, avec les partenaires professionnels, institutionnels et notre réseau d'élus, dans le cadre de notre nouveau plan quinquennal SST dont je vous rappelle les axes principaux :

- Risque animal (bovins, ovins, risque hippique),
- Risque chimique,
- Risque machines et chutes de hauteur,
- Risques psychosociaux,
- Troubles musculosquelettiques,
- Action transversale visant à préserver l'employabilité.

Diapositive 18



5) Les évolutions législatives

L'année 2016 et le début de 2017 sont marqués par l'arrivée de nouvelles évolutions législatives plutôt mal préparées sans les outils informatiques nécessaires.

Je ne reviendrai pas sur les propos de notre Directeur Général concernant l'impact de ces évolutions sur le fonctionnement de notre caisse.

Néanmoins j'aimerais vous faire part de quelques réflexions.

Diapositive 19

Les évolutions législatives

- . La Déclaration Sociale Nominative (DSN)
- . La Prime d'activité
- . La Complémentaire Santé obligatoire
- . La Retraite Complémentaire Obligatoire



Rapport Moral 2016 - 19

La DSN :

Je suis persuadé qu'à terme ce système simplifiera vraiment le travail pour les employeurs et pour la caisse. En attendant la mise en place est difficile et je regrette que le TESA élargi ne soit pas prêt à temps, pour éviter aux petits employeurs d'être obligés d'avoir recours à un tiers déclarant.

La possibilité offerte à ces derniers d'attendre le TESA et donc de continuer à faire leur déclaration est une avancée qui n'a pas été très utilisée.

La prime d'activité :

Voici une mesure qui n'est pas faite pour les non salariés. Suite à nos remarques de légers aménagements ont été effectués mais cela reste encore très insuffisant.

La complémentaire santé obligatoire :

Les accords de la production ont entraîné des modifications importantes.

Nous sommes gestionnaires pour le compte des assurances, mais nous sommes désignés comme responsables.

La RCO :

Comme vous le savez, la revalorisation des petites retraites a été financée par la RCO et non par l'Etat comme promis initialement. Les réserves ayant été épuisées, le taux de cotisations a été relevé sur 2 années (2017 et 2018) avec une participation de l'Etat sans garantie de pérennité dans le temps.

Diapositive 20

Les évolutions législatives



- . La force de notre Guichet Unique
- . Notre ancrage sur les territoires et notre réactivité face aux crises
- . Notre volonté d'être l'organisme de protection sociale professionnel de notre secteur d'activité

Rapport Moral 2016 - 20

En cette période électorale, je voudrais adresser quelques messages aux parlementaires sortants et/ou candidats aux prochaines élections législatives.

- Rappeler la force de notre Guichet Unique. Nous disposons des compétences humaines et techniques pour traiter la totalité du champ de la protection sociale et nous sommes le seul organisme à répondre aux demandes quel que soit le risque concerné.
- Notre ancrage sur les territoires et notre réactivité vis-à-vis des crises.
- Notre volonté de couvrir une population plus large en amont et en aval de l'acte de production et nous positionner comme l'organisme de protection sociale professionnel de notre secteur d'activité.

D'autre part, j'attire votre attention sur les conséquences des textes législatifs votés qui, trop souvent, font plus d'exclus que de bénéficiaires. Exemple de la Prime d'activité : 7 000 demandeurs et 2 600 bénéficiaires.

Je compte sur vous pour défendre nos valeurs. Nous ne manquerons pas de venir vous voir pour vous préciser nos demandes.

Diapositive 21



Enfin l'année 2017 verra le départ en retraite de notre Directeur Général.

J'aimerais au nom du conseil et en votre nom à tous lui rendre hommage pour l'excellent travail accompli depuis toutes ces années.

J'apprécie l'excellente entente entre nous, basée sur la confiance et des échanges francs et directs. Je veux aussi le remercier pour ses précieux conseils tout au long de ces années.

Je tiens également à souligner ces capacités à tracer le chemin qui nous a permis d'améliorer nos résultats avec le souci permanent de prendre en compte l'aspect humain. Mais nous aurons l'occasion d'y revenir tout à l'heure pendant le repas.

Je voudrais remercier également :

- Jean-Paul Baudin, notre 1^{er} vice président, pour son écoute, son soutien et ses avis pertinents.
- Les membres du Conseil d'administration pour leur engagement tout au long de l'année.
- Et bien sûr vous, les délégués. Votre présence atteste de l'intérêt que vous portez à notre institution de protection sociale agricole et à notre MSA Bourgogne en particulier. Merci de votre investissement au quotidien sur les territoires. Je sais votre temps précieux. Votre engagement est d'autant plus remarquable. Vous êtes des acteurs importants qui, au travers des actions que vous réalisez, portez haut et fort les valeurs de la MSA.
- Enfin, merci de votre compréhension : notre caisse, vous l'avez noté, doit faire face à des réorganisations qui peuvent engendrer des perturbations parfois gênantes dans son fonctionnement au quotidien. Soyez assurés que nous travaillons tous, élus et administratifs à régler tous les problèmes.

Nous allons, avec la collaboration de tous, poursuivre notre action pour la réussite de notre entreprise et la satisfaction de nos adhérents.

Je vous remercie de votre attention.